

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 32 (1986)
Heft: 7-8

Artikel: Place aux jeunes
Autor: Borloz, J.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les jeunes de l'Amicale Suisse de l'Yonne

« Le thème que je souhaiterais aborder aujourd'hui avec vous et au prochain Congrès International des Suisses à Morges, en septembre prochain, est le problème des Jeunes Suisses de l'Étranger, raison pour laquelle j'ai présenté une candidature à la délégation de la Commission des Suisses de l'étranger et que vous avez bien voulu accepter.

La 5^e Suisse, que nous sommes fiers de représenter ici, enregistre 363 000 compatriotes (43 % nationalité suisse et 57 % doubles nationaux). Malgré les efforts permanents et constants du Secrétariat des Suisses de l'étranger (organe exécutif des décisions de la Commission des Suisses de l'étranger, dignement représenté par son Directeur, Monsieur Marcel Ney, ici présent) et de nos représentations consulaires, on note dans les différentes associations ou sociétés suisses, un désintéressement et un manque de participation de nos jeunes.

Un « cri d'alarme » (si j'ose m'exprimer ainsi), doit être lancé. Avouons-le, nos Sociétés vieillissent et, pour cela, nous devons apporter tous les moyens pour les revivifier et les dynamiser. Nous devons donc convaincre ces Jeunes Suisses qui, pour l'instant, appliquent l'adage : « loin des yeux, loin du cœur »...

Comme nous l'annoncions dans notre numéro 6, faute de place, nous n'avons pu insérer l'exposé de M. J.M. Borloz dans notre compte-rendu. Le voici in extenso en souhaitant vivement que les jeunes nouveaux Suisses réagissent et nous écrivent nous exposant leur désiderata, leurs critiques, etc... (Réd.)

Dans l'entourage de nos compatriotes, j'ai discuté sur ce sujet avec de jeunes Suisses et Suissesses et les réponses obtenues démontrent parfaitement leur méconnaissance sur leur Pays d'origine d'où ce désintéressement et cette absence totale sur nos vies associatives.

Mais ce délicat problème m'a permis, tout de même, d'enregistrer dans mes différents contacts de nombreux points positifs d'où, mon acharnement pour défendre leurs idées et les rapprocher davantage auprès de notre Mère Patrie.

Je vous livre, telles quelles, les diverses réactions obtenues auprès de cette jeunesse à la question suivante :

« Pourquoi ne participez-vous pas aux activités de nos associations, afin de mieux connaître votre Pays d'origine » ?

Réponse

« Je ne peux m'habituer à l'atmosphère de l'association locale ; très souvent il s'agit presque (pardonnez-moi l'expression) d'un club du 3^e âge ; non seulement par la moyenne d'âge des adhérents mais, surtout par l'état d'esprit qui y règne (choucroute, loto... et puis, c'est tout !...) ».

PLACE AU

Autre réponse :

« Je me sens concerné par le manque d'information des jeunes helvétiques de l'étranger. En effet, je ne connais pas beaucoup de choses sur la Suisse, surtout au sujet du fonctionnement des institutions de l'administration, de l'histoire, de la géographie, des coutumes. Cela me pousse à croire que ma double nationalité ne me sert pas à grand chose. Je ne me sens pas tellement suisse, mon pays est la France ».

Autre réponse :

« Mes sœurs et moi-même ne voyons pas l'utilité de venir aux journées et soirées qu'organise votre Société. Nous ne nous sentons pas concernées ; pourquoi ? Parce que nous n'avons pas eu l'occasion de mieux connaître notre Pays d'origine et ne voyons pas dans des repas la façon de le faire.

Ces réponses franches et sincères et ces constatations (recueillies non seulement auprès de la Société que je préside mais également auprès d'autres) m'ont amené à réfléchir sur la manière dont il faudrait développer l'intérêt de ces jeunes. C'est pourquoi, je leur ai posé la question suivante qui a suscité un engouement sur lequel j'aimerais insister.

JEUNES

« Que souhaiteriez-vous voir ou faire dans les Sociétés Suisses » ?

Réponse :

« Ne pourrait-on pas remédier à cela en insufflant une dynamique nouvelle à tous ces adhérents, à savoir : ouverture de discussions sur des thèmes d'actualité, activités exploitant davantage les caractéristiques de la région » ?

Autre réponse :

« J'ai 22 ans et, ne connaissant pas l'histoire de la Suisse, au moment où je vais devenir double national, j'aimerais connaître ce Pays, ses coutumes, son histoire, au travers des Sociétés Suisses en France.

Autre réponse :

« Ce changement d'état d'esprit de la 5^e Suisse que nous réclamons, nous jeunes Suisses de l'étranger, ne pourrait-il pas se manifester à travers le Messenger Suisse ? Je trouve ce journal extrêmement utile car il maintient un lien non négligeable entre tous les Suissés. Mais je dois avouer que ma lecture est, très souvent rapide. Je ne me sens pas concerné par certains articles. Ne pourrait-il pas être créé d'autres rubriques traitant de soucis préoccupant davantage les jeunes ? Je pense notamment à des articles sur l'histoire, les institutions, l'actualité... de la Suisse ?

Ce souci de conserver un lien constant avec la Patrie, le Canton, voire la Commune est, on ne peut plus, vivace parmi nos

jeunes. Ces témoignages suscitent chez eux cette nécessité de l'information à laquelle ils attachent beaucoup d'importance.

En conséquence, il est de notre devoir de méditer sur cet important problème en comblant ces lacunes.

L'action Nationalité qui s'est vue obtenir un succès complet, amènera dans les années à venir, un nombre plus important de jeunes qui désireront bénéficier des nouvelles dispositions sur la nationalité suisse. Il est donc important pour nous d'apporter le maximum de motivations pour que nos Jeunes Suisses de l'Etranger se sentent si bien d'être Suisse. Pour saisir cette opportunité nous devrions tous, d'un commun accord, porter nos réflexions et actions sur les points suivants :

— leur apprendre à mieux connaître la Suisse : l'emblème national, l'histoire, le citoyen et l'état, le pays et ses habitants... ; aux moyens de films, expositions (philatélie, photos, documents divers...), d'un journal spécifiquement jeune ;

— leur faire participer à des spectacles sur la Suisse ; à des réunions de groupe ;

Immobilier

Dans un hameau du Beaujolais à 35 km de Lyon, à l'ouest, belle propriété, 8000 m² arborés, 12 pièces habitables, 420 m² sur deux niveaux.

Dépendances : écuries, 3 box. Maison entièrement rénovée (double vitrage, isolation, 3 salles de bain, tennis, jardin d'agrément.

Pour tous renseignements :
téléphonez au (16) 74.05.61.95.

— leur faire connaître leurs Patrie et Commune d'origine par des échanges réciproques, entre jeunes.

Je suis persuadé que les Autorités Helvétiques attachent, avec raison, beaucoup d'importance au développement de nos Communautés et plus particulièrement de l'intérêt de nos Jeunes par la voie officielle du Secrétariat des Suisses de l'Etranger, du Messenger Suisse. Ces structures d'information sont donc déjà en place. Tous ensemble, y compris nous, Sociétés Suisses, faisons en sorte qu'en apportant notre contribution par nos idées nouvelles et renovatrices, nos Communautés auront le privilège de se renforcer par la présence et le nombre de ces Jeunes Compatriotes.

Ainsi, cette prise de conscience, que vous n'ignorez sans doute pas, permettra une longue vie aux Sociétés de cette 5^e Suisse. Je souhaite, du fond du cœur, l'aboutissement et un franc succès de ce projet et que les liens entre jeunes et moins jeunes se créent plus étroitement avec comme dénominateur commun l'amour de notre Mère Patrie.

J.-L. Borloz

Conseils

dans la fondation,
l'acquisition par héritage
ou l'administration de sociétés
anonymes en Suisse:
planification ou contrôle financiers,
conseils juridiques ou fiscaux,
représentation de membres
absents.



Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zürich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven.ch